

Introduction aux descriptions de voie pour les formateurs et les personnes apprenantes

Minist re de la Formation et des Coll ges et Universit s de l'Ontario
Octobre 2011



Table des matières

Quel est l'objectif des documents de description de voie?	1
Comment a-t-on élaboré les documents de description de voie?	1
Quel est le lien entre le but et la voie?	1
En quoi consistent les descriptions de voie?	1
En quoi les descriptions de voie favorisent-elles la réussite des personnes apprenantes?	3
Les formateurs et formatrices en AFB devraient-ils connaître tous les détails de chaque but?.....	3
Qui peut utiliser les descriptions de voie?.....	4
Quels autres documents du CLAO m'aideront à élaborer de la programmation axée sur les buts?	5

Quel est l'objectif des documents de description de voie?

Les descriptions des cinq voies de transition ont pour objectif de fournir aux personnes apprenantes et aux formateurs et formatrices en littératie des renseignements importants qui permettront à la fois d'éclairer le processus d'établissement de but et de contribuer à l'élaboration du plan d'apprentissage de la personne apprenante. Les renseignements fournis dans les descriptions de voie permettent de relier la prestation de services du programme d'Alphabétisation et de formation de base (AFB) au but de la personne apprenante. Ils aident les formateurs et formatrices et les personnes apprenantes à prendre les bonnes décisions pour la sélection du but, des activités d'apprentissage et des méthodes d'évaluation, ainsi que les autres mesures de soutien qui peuvent se révéler nécessaires pour assurer la réussite de la transition de la personne apprenante vers son but.

Comment a-t-on élaboré les documents de description de voie?

Pour élaborer les descriptions de voie, on s'est fondé sur une analyse de renseignements publics au sujet de chaque but. On a aussi réalisé des entrevues auprès d'informateurs clés afin de recueillir d'autres renseignements importants sur la façon dont les personnes apprenantes en AFB peuvent atteindre leur but. Les exigences peuvent varier en fonction de la communauté, de l'établissement ou de la situation personnelle de la personne apprenante. Par conséquent, les formateurs et formatrices et les personnes apprenantes doivent se poser d'autres questions pour déterminer dans quelle mesure les renseignements publics s'appliquent à la situation particulière de la personne apprenante. Pour assurer la pertinence culturelle de chaque description de voie, les analyses ont été menées par des formateurs et formatrices en littératie œuvrant auprès de personnes apprenantes adultes anglophones, francophones, autochtones, et Sourdes et malentendantes.

Quel est le lien entre le but et la voie?

Le **but** est le point que la personne apprenante veut atteindre à sa sortie du programme d'AFB. C'est la prochaine étape vers laquelle la personne apprenante fera la transition à la fin de son programme d'AFB.

La **voie** (ou voie de transition) désigne la préparation nécessaire pour permettre à la personne apprenante de terminer son programme d'AFB et de faire la transition vers son but. Elle est offerte par les organismes de prestation de services d'AFB. Le programme d'AFB comporte cinq voies : l'emploi, la formation en apprentissage, les études secondaires, les études postsecondaires et l'autonomie.

En quoi consistent les descriptions de voie?

Chaque document de description de voie donne un aperçu du but auquel le programme d'AFB prépare les personnes apprenantes, soit l'emploi, la formation en apprentissage, les études secondaires, les études postsecondaires et l'autonomie. Il fournit aussi d'autres renseignements pour aider la personne apprenante et le formateur ou la formatrice à déterminer si le but convient aux besoins et aux capacités de la personne apprenante, s'il est possible selon ses moyens et s'il est réalisable dans sa communauté. Il y a un document de description de voie pour chacune des cinq voies de transition.

- La description de la voie vers *l'emploi* décrit principalement l'emploi comme étant une activité pour laquelle une personne veut être rémunérée. Elle porte aussi sur les activités qui mènent à l'emploi et qui ressemblent au travail, comme le bénévolat, les stages et les placements dans la

collectivité. Les personnes qui visent l'emploi passent du temps à chercher un emploi et à améliorer leurs habiletés favorisant l'employabilité, le maintien de l'emploi ou l'avancement dans leur milieu de travail. Les renseignements que renferme la description de cette voie aideront les organismes de prestation de services d'AFB à offrir aux personnes apprenantes l'aiguillage, les outils et les mesures de soutien nécessaires pour leur permettre d'atteindre leur but en matière d'emploi ou de carrière.

- La description de la voie vers *la formation en apprentissage* donne un aperçu des programmes de formation en milieu de travail menant à une carrière dans les métiers spécialisés. Elle contient aussi des renseignements sur les programmes de formation professionnelle (formation pratique liée à un emploi en particulier).
- La description de la voie vers *les études secondaires* présente aux organismes de prestation de services d'AFB les diverses options qui s'offrent aux personnes apprenantes pour suivre des cours à crédits individuels au niveau secondaire ou obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO). Ces renseignements aideront les organismes d'AFB à offrir aux personnes apprenantes le soutien et l'orientation nécessaires pour leur permettre de faire la transition vers des études secondaires.
- La description de la voie vers *les études postsecondaires* donne un aperçu des possibilités d'études formelles (collège et université) dont la condition normale d'admission est un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- La description de la voie vers *l'autonomie* repose sur quatre grands domaines qui contribuent à l'autonomie personnelle, soit la gestion des besoins fondamentaux, la gestion de la santé, la gestion des relations et problèmes personnels, et l'engagement communautaire. Le but d'autonomie ne comporte pas d'exigence standard ni de condition d'admissibilité en raison de la diversité des raisons pour lesquelles on a besoin d'autonomie. La description présente les principaux savoirs à acquérir et les mesures de soutien dont beaucoup de personnes apprenantes ont besoin.

Chaque description de voie contient les renseignements suivants :

- la description du but;
- les conditions d'admissibilité et d'admission, ainsi que d'autres facteurs à considérer pour la participation, comme les coûts ou l'achat d'équipement spécial;
- les différentes options qui s'offrent à la personne apprenante pour atteindre son but;
- la description de la façon dont on peut savoir que le but est atteint;
- des suggestions de ressources que les personnes apprenantes et les formateurs et formatrices peuvent utiliser pour obtenir de plus amples renseignements ou approfondir leurs recherches;
- des questions clés que les personnes apprenantes et les formateurs et formatrices peuvent se poser pour faire ce qui suit : sélectionner le but d'AFB de la personne apprenante; déterminer les mesures de soutien dont la personne apprenante pourrait avoir besoin pour persévérer dans son programme et réussir sa transition; offrir l'aiguillage approprié vers d'autres services extérieurs au programme d'AFB. Il s'agit simplement d'exemples de questions que les personnes apprenantes et les formateurs ou formatrices peuvent vouloir se poser lors de la sélection du but ou de l'établissement du plan d'apprentissage. Elles ne sont ni normatives ni obligatoires.

En quoi les descriptions de voie favorisent-elles la réussite des personnes apprenantes?

Le nouveau *cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario* (CLAO) pour le programme d'AFB repose sur la conviction que la participation, la persévérance et la réussite des personnes apprenantes s'améliorent lorsque la programmation en littératie est liée à leurs buts et tient compte de leur contexte culturel et linguistique. C'est ce qu'on appelle la contextualisation de la programmation, qui constitue une caractéristique essentielle du cadre du CLAO, tout comme l'apprentissage axé sur les buts et la coordination des mesures de soutien et des services aux personnes apprenantes.

À défaut d'une compréhension approfondie de tous les aspects du but (p. ex., attentes, exigences, accessibilité, désirabilité, etc.), il est difficile pour la personne apprenante et le formateur ou la formatrice de faire des choix éclairés pour l'élaboration du plan d'apprentissage de la personne apprenante. Les organismes de prestation de services d'AFB ont la souplesse et le mandat d'offrir aux personnes apprenantes des services ciblés qui permettront d'optimiser leur persévérance dans le programme et leurs résultats d'apprentissage. Pour concevoir et offrir un programme contextualisé et axé sur les buts, les organismes de prestation de services d'AFB doivent commencer par la fin, soit comprendre le but que la personne apprenante souhaite atteindre. Si l'on relie le contenu et les activités d'apprentissage au but des personnes apprenantes, ces dernières ont plus de chances de rester motivées.

Le fait de comprendre les aspects du but qui sont extérieurs au programme d'AFB aidera l'organisme de prestation de services d'AFB à bien aiguiller les personnes apprenantes vers d'autres services et mesures de soutien dont elles ont besoin pour maximiser leurs chances de réussir, tant dans le programme d'AFB que dans leur prochaine étape. Ces mesures peuvent inclure des mesures de soutien financières et matérielles, des mesures de soutien à la santé, des mesures de soutien scolaires, des mesures de soutien à l'emploi et d'autres services sociaux.

En prenant part au processus de compréhension et de recherche de renseignements sur leur but et sur les autres mesures de soutien nécessaires, les personnes apprenantes amassent toute l'information nécessaire pour participer pleinement à la réussite de leur plan d'apprentissage.

Les organismes d'AFB offrent des services à toutes sortes de personnes apprenantes, y compris des personnes anglophones, francophones, autochtones, et Sourdes et malentendantes. En ayant une bonne idée du but à atteindre, les personnes apprenantes et les formateurs et formatrices peuvent déterminer si la préparation et l'atteinte du but comportent des considérations culturelles et linguistiques. Prenons l'exemple d'une personne apprenante qui suit un programme d'AFB afin d'améliorer ses capacités linguistiques en français dans le but de devenir apprentie. Il lui faut savoir si la formation en classe du programme d'apprentissage qu'elle vise est offerte en français. Sinon, son plan d'apprentissage devra prévoir comment elle s'y prendra pour acquérir les capacités nécessaires en anglais afin d'être admise dans le programme de formation du métier.

Les formateurs et formatrices en AFB devraient-ils connaître tous les détails de chaque but?

Les formateurs et formatrices en AFB se spécialisent dans l'offre de programmation en littératie axée sur les personnes apprenantes, sur les buts et sur la transition. On **ne** s'attend donc **pas** à ce qu'ils connaissent tous les détails de chaque but. Dans bien des communautés, il existe des services spécialisés à cet effet, tels que les conseillers pédagogiques dans les collèges, les conseillers du

ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) pour les programmes de formation en apprentissage, la direction des conseils scolaires pour les programmes d'études secondaires, et les fournisseurs de Services d'emploi pour l'exploration de carrière et la recherche d'emploi. Par contre, les formateurs et les formatrices en AFB doivent comprendre la portée générale du but et, par-dessus tout, savoir quelles questions poser à quelles personnes dans leur communauté.

Les descriptions de voie ne prétendent pas être exhaustives. Elles fournissent plutôt des renseignements de haut niveau sur chaque but et orienteront la personne apprenante et le formateur ou la formatrice vers d'autres renseignements à considérer pour faire les meilleurs choix de but et de programmation possibles. Les documents de description aideront entre autres les personnes apprenantes et les formateurs et formatrices à répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que ça signifie d'occuper un emploi, d'être apprenti, de faire des études secondaires ou postsecondaires, ou d'accomplir des tâches personnelles de façon plus autonome?
- Quelles ressources ou quels sites Web aideront à mieux comprendre les exigences du but?
- Quelles ressources ou quels sites Web aideront à établir des activités d'apprentissage axées sur le but?
- Quelles questions faut-il se poser pour savoir si le but est raisonnable, réaliste, réalisable et approprié?
- Quels autres services extérieurs au programme d'AFB peuvent aider la personne apprenante à rester dans le programme assez longtemps pour lui permettre d'aller chercher tous les éléments nécessaires à la transition vers son but?
- Quel rôle l'organisme de prestation de services d'AFB joue-t-il dans la préparation de la personne apprenante pour son but, et quels autres organismes ou services contribueront à la réussite de la personne apprenante?

Qui peut utiliser les descriptions de voie?

Les personnes apprenantes peuvent utiliser les descriptions de voie pour les aider à établir des buts réalistes et à comprendre comment combler les lacunes dans leurs capacités de littératie et de numératie nécessaires pour atteindre leur but.

Les formateurs et formatrices peuvent utiliser les descriptions de voie pour aider les personnes apprenantes à établir des buts, élaborer un plan d'apprentissage, et choisir et organiser le contenu en fonction de la façon dont les personnes apprenantes transféreront leur apprentissage de manière significative et axée sur les buts.

Les employeurs, le personnel des écoles secondaires pour adultes, le personnel des services d'orientation des établissements postsecondaires, les fournisseurs de Services d'emploi, les services de soutien social (comme Ontario au travail), le personnel du MFCU et bien d'autres peuvent utiliser les descriptions de voie pour comprendre comment le programme d'AFB prépare les personnes apprenantes à la transition vers des buts précis.

Quels autres documents du CLAO m'aideront à élaborer de la programmation axée sur les buts?

Cadre du curriculum en littératie des adultes de l'Ontario – Fondements de la programmation axée sur la transition.

http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/CLAO_Fondements_de_la_programmation_axee_sur_la_transition_mars_2011.pdf

Curriculum en littératie des adultes de l'Ontario – Tâches intégrées par voie.

http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/CLAO_Taches_integrees_Mar_11.pdf

Curriculum en littératie des adultes de l'Ontario – Guide du formateur sur la programmation axée sur les tâches. http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/CLAO_Guide_du_formateur_Mar_11.pdf

Liens entre les ressources d'apprentissage et le cadre du CLAO.

<http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/oalcf/tools-and-resources.html>.

Curriculum en littératie des adultes de l'Ontario – Outils d'évaluation sélectionnés.

http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/CLAO_Outils_devaluation_selectionnees_Mar_11.pdf

Modèle de plan d'apprentissage

http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/CLAO_Modele_de_plan_dapprentissage_oct_11.doc

Guide d'utilisation du modèle de plan d'apprentissage

http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/CLAO_MPA_guide_utilisation_oct_11.pdf

Soutien aux personnes apprenantes par l'aiguillage et la coordination de services

http://www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/CLAO_Aiguillage_et_la_coordination_de_services_oct_11.pdf